

## QUARTIER SAINT-BONNET

Ce quartier fait partie des 4 quartiers en Politique de la Ville de Villefontaine, avec Les Roches, Servenoble (QVA) et Les Fougères (QVA). Il bénéficie du nouveau programme national de renouvellement urbain 2014 – 2024 (NPNRU).

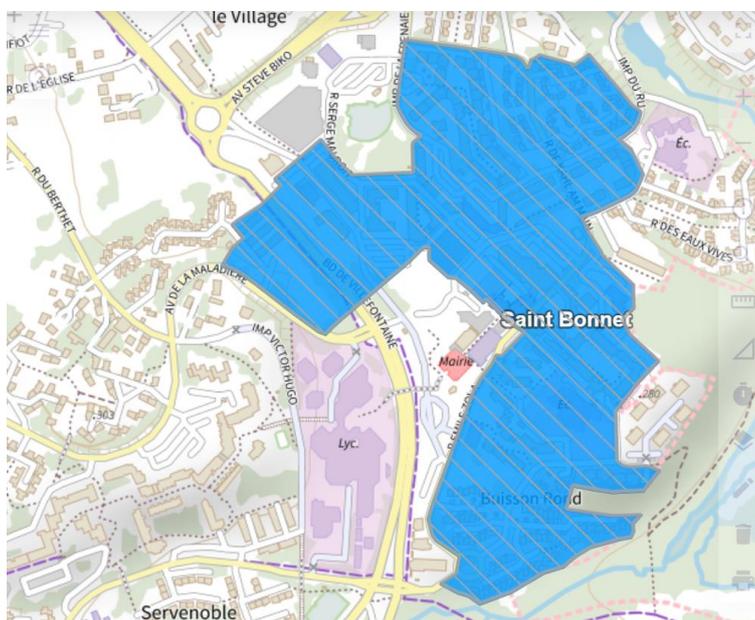
« Un quartier en transformation urbaine depuis de nombreuses années, et où la persistance des travaux décourage les commerçants et les habitants. Le cadre de vie reste agréable et le climat social plutôt détendu, malgré l'insécurité grandissante. »

Source : Micro trottoirs réalisés entre janvier et février 2023



- 2 554** habitants en 2018
- + 1,62 %** d'évolution annuelle de la population entre 2013 et 2018
- 13,6 %** de la population communale
- 1 155** logements locatifs sociaux en 2020
- 56,8 %** du parc locatif social de la commune
- 41,7 %** de taux de pauvreté en 2018

Source : RGP, Insee 2018



Source : Sig ville

### QUI SONT LES HABITANTS DU QUARTIER ?



**Profil familial**  
(Insee 2018)

- 45,3%** de moins de 25 ans
- 3,5%** de plus de 75 ans
- Indice de jeunesse : **2,7**
- 24,8%** de ménages ayant emménagé depuis plus de 10 ans



**Emploi & Insertion professionnelle**  
(Insee 2018, Pôle Emploi-DARES, STMT)

- 50,2%** de taux d'emploi des 15-64 ans
- 41,4%** de taux d'emploi des femmes
- 478** demandeurs d'emploi (au 31/12/2021)  
Dont **427** demandeurs catégories A, B, C
- 21,2%** de 16-25 ans non scolarisés et sans emploi



**Revenus**

(Insee DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-FiLoSoFi 2018)

- 1 160 €**/mois/unité de consommation, médiane des revenus disponibles
- 883** foyers allocataires CAF, dont **20,3%** de familles monoparentales et **15,6%** de couples avec 3 enfants ou plus
- 337** foyers bénéficiant de la prime d'activité
- 176** foyers bénéficiaires du RSA



**Santé**

(Insee -CNAM 2018- données balises -ARS AURA 2017)

- 22%** de foyers bénéficiaires de la CMUC
- 77** patients sous traitement antidiabétique (taux standardisé pour 1 000 habitants)

**QUELLE OFFRE DE SERVICES SUR LE QUARTIER ?**

**Les équipements présents sur le quartier :**



Mairie de Villefontaine

Ecole primaire

City stade

Médiathèque

Sauvegarde  
Enfance Adulte  
de l'Isère

Centre  
médical et  
paramédical

Commerces de  
proximité (tabac,  
boulangerie,  
boucherie, fast  
food, restaurants...)

Maison de quartier

Buisson Rond

Aire de jeux

Mission locale  
Nord Isère

Cabinet de  
radiologie

La Poste

Le Phare (accueil de seniors)

Ecole primaire le  
Ruisseau

Piscine

Jardins publics  
partagés

Point info Ruban

Centre Simone Signoret

Crèches CAPI

PIMMS

CPAM de l'Isère

CAF

Osez (Le Patio)

**Les équipements présents situés à proximité du quartier et fréquentés par les habitants du quartier :**

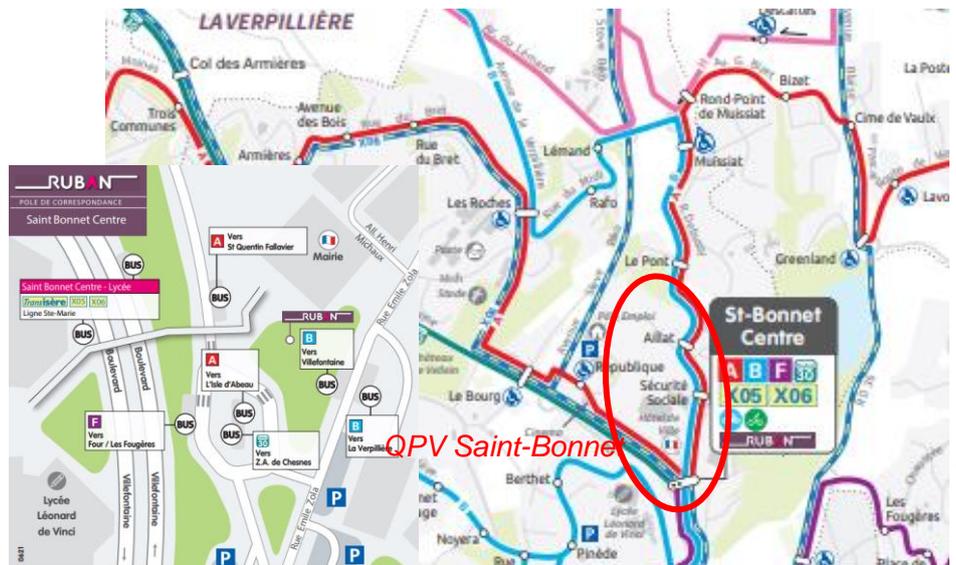
Commerces (Casino, Netto), multi accueil Saint-Bonnet avec 4 places AVIP et le multi accueil Justin et Valentine, établissements scolaires à proximité (lycée polyvalent Léonard de Vinci, collège Louis Aragon), services publics (Pôle Emploi, Centre médico-social du département de l'Isère-Villefontaine), cinéma, la Maison de la Justice, les mosquées, déchetterie de Villefontaine, The Village Outlet, Parc du Vellein, Etang de Vaugelas, le FJT des 4 vents etc.

- Un quartier en centre-ville et proche de la nature, résidentiel et familial, plutôt calme et convivial
- De nombreux commerces qui restent fragiles, avec l'absence d'une supérette ou épicerie abordable sur le quartier et d'un espace bien-être
- Un manque d'appropriation du quartier par les habitants, malgré les travaux de renouvellement urbain

**QUELLE ACCESSIBILITÉ POUR LE QUARTIER ?**

**68 %** De la population utilise le plus souvent son véhicule personnel pour aller travailler

**63 %** Des ménages disposent d'une voiture (ou plus), soit la plus faible part des QPV (Insee 2018)



Source : TCL 2023

**Les Plus**

- Une bonne desserte par les bus Transisère et Ruban
- Une commune sécurisée où il est facile de se déplacer à pied et à vélo

**Les Moins**

- Les horaires et les fréquences de passage peu fiables et réduits des bus Ruban en soirée, en week-end et en vacances scolaires, et globalement surchargés, à la limite de la saturation
- Les amplitudes faibles du Flexibus et du transport à la demande
- La suppression de la navette en direction de l'aéroport
- Le manque de sécurisation des trottoirs aux abords de l'école du Buisson Rond, d'entretien de la voirie et des trottoirs, une signalétique incomplète
- Le manque de places de stationnement sur le quartier et la verbalisation systématique par la Mairie
- Le non-respect du Code de la route et des conduites à risque
- L'absence de vélos en libre service

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC DES HABITANTS**



**Habitat &  
Cadre de vie**

- + Le renouvellement urbain
- L'unique aire de jeux du quartier inadaptée et pas inclusive
- Le manque d'espaces verts au sein du quartier
- Le manque de grands logements
- Une faible occupation des espaces en centre-ville par les mamans et enfants
- Une faible compréhension et projection sur les aménagements proposés



**Scolarité /  
Education**

- + L'offre éducative
- + Le dynamisme de l'association de parents d'élèves
- Un climat général plutôt apaisé, mais la persistance de tensions sporadiques confirme le besoin d'un médiateur et éducateur spécialisé
- La fragilité des familles et un besoin d'accompagnement renforcé à la scolarité, parentalité et aide aux devoirs
- La problématique de la prise en compte du handicap et notamment celui invisible à l'école



**Accès aux  
soins**

- + L'offre médicale sur le quartier
- + Le CMP à Villefontaine et la fondation Boissel
- + Les permanences psy du Planning familial
- Le manque de médecins généralistes et spécialistes
- La présence visible de déficients mentaux non pris en charge
- Le non-recours aux soins lié à la méconnaissance, notamment chez les jeunes, de l'offre de santé et des démarches à réaliser pour en bénéficier



**Loisirs/sport**

- + La Médiathèque, la piscine...
- + Les activités à destination des enfants organisées par la Mairie, parfois pendant les vacances scolaires
- L'inexistence d'une association culturelle ou de musique
- La faiblesse de l'offre de loisirs à destination des enfants et des jeunes de 16-25 ans, notamment sportive depuis la fermeture de la Maison de quartier
- La non-acceptation par les structures de loisirs de la carte Tattoo



**Accès aux  
droits**

- + La centralisation de nombreux services publics (CAF, PIMMS, CPAM...)
- La fermeture inopinée de la Maison de quartier
- L'accompagnement insuffisant des jeunes adultes à partir de 18 ans, au niveau de l'insertion professionnelle et leur méconnaissance des institutions en général



**Cohésion  
sociale**

- + Une commune imprégnée d'un esprit de gaieté, de joie et marquée par le respect et la solidarité entre les habitants
- + Un tissu associatif exceptionnel
- + Le dynamisme du Conseil Citoyen
- Les difficultés des associations à répondre aux besoins, des publics précaires, avec des subventions limitées, notamment face à l'augmentation du nombre de séniors et de ménages isolés
- Le manque d'évènements d'intégration des nouveaux arrivants
- Des difficultés à mobiliser les habitants sur des projets à l'année
- Un manque affectif relevé chez de nombreux jeunes, et une augmentation des violences intrafamiliales
- Des incivilités (dégradation des biens publics, rallyes motos, déambulations tardives de mineurs, rajeunissement des mineurs délinquants...), des trafics de stupéfiants bien installés, et des tentatives d'appropriation des commerces du centre-ville
- Des faits de violence et menaces physiques
- Une défiance grandissante vis-à-vis des forces de l'ordre et un rapport à l'autorité dégradé



« *Le plus gros atout de ce quartier est de tout avoir à proximité et la sympathie des commerçants. Même si on ne sent pas toujours en sécurité, je ne souhaite pas déménager quand je serai à la retraite.* »

Source : Micro trottoirs réalisés entre janvier et février 2023



Source : ateliers de concertation des habitants du 21/03/2023 dans le cadre de l'évaluation du Contrat de Ville 2015-2022

**LES PRINCIPAUX ENJEUX REPÉRÉS**

- 1** L'accompagnement dans les parcours de retour à l'emploi ou d'insertion professionnelle
- 2** L'occupation et le partage de l'espace public, ainsi que l'appropriation du quartier par les habitants
- 3** L'offre à destination des 16-25 ans
- 4** La prévention et la promotion de la santé physique et mentale
- 5** Le maintien de liens sociaux avec les publics isolés et précaires

Les ateliers avec les habitants n'ont pas fait remonter de problématiques spécifiques relatives à des situations de discriminations vécues (genre, âge, origines,...). Cela ne signifie pas que ce phénomène n'est pas une réalité dans les quartiers. La lutte contre les discriminations et les inégalités femmes-hommes seront bien intégrées aux réflexions du prochain Contrat de ville.

**PROPOSITIONS D'ACTIONS ISSUES DES ATELIERS HABITANTS**



**Habitat &  
 Cadre de vie**

- Développer des actions de sensibilisation sur le recyclage et la consommation
- Mettre dans chaque quartier un service pour ramasser les encombrants pour les publics ne pouvant pas s'y rendre (pas de permis, quotient bas)
- Proposer aux élus des formations en lien avec le Contrat de Ville (renouvellement urbain, GUSP...)
- ...



**Loisirs/sport**

- Créer un créneau pour les 16-25 ans d'accompagnement dans leurs projets
- Adapter les actions des structures culturelles au public des quartiers et les sortir hors les murs pour favoriser leur ouverture
- ...



**Scolarité /  
 Education**

- Développer les activités à destination des 0-3 ans
- Développer l'aide aux devoirs
- Proposer des interventions et temps d'échanges autour de la violence à l'école
- Développer des aides pour financer le code
- Réaliser des actions sur l'estime de soi, la préparation à la recherche d'emploi
- ...



**Accès aux  
 droits**

- Développer des actions de médiation personnalisée pour les démarches informatisées qui peuvent déboucher sur des ateliers
- Développer des ateliers de sensibilisation aux usages numériques
- ...



**Accès aux  
 soins**

- Développer des actions de sensibilisation sur la santé (accès aux soins, troubles dys, prise en charge du handicap...)
- Sensibiliser à l'activité physique (« bouge ton corps »)



**Cohésion  
 sociale**

- Inciter les personnes fragiles et isolées à fréquenter la Maison pour tous et les autres lieux de convivialité
- ...

## ANNEXE - GLOSSAIRE



*Les fiches quartiers ont été réalisées courant du premier semestre 2023, avant la mise en œuvre du nouveau réseau Ruban au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Les remarques relatives à la desserte Ruban sont donc susceptibles d'évolutions.*

- **Demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (INSEE)** : les demandeurs d'emploi de catégorie A sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sont sans emploi. Les demandeurs d'emploi de catégorie B sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte. Les demandeurs d'emploi de catégorie C sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue.
- **Famille (INSEE)** : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage (avec enfant(s) le cas échéant), soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).
- **Famille nombreuse (INSEE)** : famille comprenant trois enfants ou plus.
- **Filosophi** : fichier localisé social et fiscal de l'Insee rassemblant les principaux indicateurs sur le revenu (distribution et structure) et sur la pauvreté.
- **Indice de jeunesse (INSEE)** : nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus.
- **Médiane de revenu** : valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de taille strictement égale (la moitié de la population gagne plus de ce seuil, l'autre moitié gagne moins).
- **Ménage (INSEE)** : ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient forcément unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.
- **Programme de Réussite Educative (PRE)** : vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.
- **Taux d'emploi (INSEE)** : rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population totale.
- **Taux de chômage (INSEE)** : pourcentage de chômeurs parmi la population active (actifs occupés et chômeurs).
- **Taux de pauvreté à 60%** : seuil de pauvreté monétaire qui correspond à 60% du niveau de revenu médian de la population.
- **Unité de consommation** : utilisé dans l'analyse des inégalités de revenus, elle permet de comparer le niveau de vie de ménages de taille différente, en prenant en compte le nombre de personnes selon son âge.
- **Zones ANRU** : correspondent à des quartiers faisant l'objet d'un projet de rénovation urbaine afin de faciliter l'accès à la propriété d'un logement neuf à un prix plus avantageux.

- **ASL** : Ateliers Socio-Linguistiques
- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CLSM** : Contrat Local de Santé Mentale
- **CMP** : Centre Médico-Psychologique
- **CMUC** : Couverture Médicale Universelle Complémentaire, remplacée par la C2S
- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **CSP** : Catégorie Socio Professionnelle
- **DEFM** : Demandeurs d'emplois en fin de mois
- **FLE** : Français Langue Etrangère
- **LAEP** : Lieu d'accueil enfants-parents
- **MDR** : Maison de retraite
- **MFS** : Maison France Service
- **MJC** : Maison des jeunes et de la culture
- **PMI** : Protection Maternelle Infantile
- **PNRU** : Programme National pour la Rénovation Urbaine
- **RGP** : Recensement Général de la Population
- **RPE** : Relais Parents Enfants
- **RSA** : Revenu de Solidarité Active
- **UC** : Unité de consommation